

## Protocole de l'enquête 2012 sur les oiseaux fréquentant nos jardins en hiver

**Date de l'enquête** : samedi 28 janvier et/ou dimanche 29 janvier 2012

**Qui peut participer** : toute personne qui s'intéresse aux oiseaux et a un peu de temps à leur consacrer durant le WE du 28 et 29 janvier. Aucun matériel n'est absolument nécessaire mais une paire de jumelles et, éventuellement, un guide ornithologique sont conseillés.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un grand jardin fréquenté par beaucoup d'oiseaux pour participer. Bien au contraire, il est important d'avoir des réponses aussi bien pour les secteurs pauvres en biodiversité que pour les secteurs très riches.

**En quoi consiste l'enquête** : il suffit d'observer les oiseaux fréquentant son jardin (ou son verger, ou le parc juste à côté, ...) et de noter, espèce par espèce, le nombre maximum d'oiseaux observés simultanément.

**Pendant combien de temps faut-il observer** : aucune durée d'observation n'est imposée. Chacun fera en fonction de sa disponibilité. Néanmoins, une durée minimale de 30 minutes semble souhaitable pour avoir une exhaustivité suffisante. Il est parfaitement possible d'observer à différents moments du WE (par exemple, le samedi matin pendant 15 minutes puis le dimanche après-midi pendant 30 minutes)

**Quels oiseaux compter** : tous les oiseaux présents sur le site, à la mangeoire, au sol ou perchés, sont à prendre en compte, même si leur temps de présence est très bref, même si l'espèce n'est habituellement pas présente sur le site. En revanche, on ne prendra pas en compte les oiseaux ne faisant que survoler le site. On ne comptera pas non plus une espèce non observée ce WE du 28-29 janvier, même si elle est habituellement présente.

**Comment compter le nombre d'oiseaux** : l'objectif est d'avoir une estimation du nombre d'espèces et du nombre d'oiseaux présents sur le site ce WE du 28-29 janvier. Il est très important d'éviter de compter plusieurs fois le même oiseau.

Quelques exemples permettront de mieux comprendre la façon de compter :

1. on observe le matin 3 Mésanges charbonnières et 2 Mésanges bleues ; l'après-midi, on reprend l'observation et on compte 4 Mésanges charbonnières et 1 Mésange bleue. Sur la fiche on reportera 4 Mésanges charbonnières (et non 7 car il est impossible de savoir si celles de l'après-midi n'ont pas déjà été observées le matin) et 2 Mésanges bleues (et non 3).
2. en début de matinée, on observe un Bouvreuil pivoine mâle (poitrine bien rouge) qui mange quelques graines puis disparaît. Un peu plus tard, un Bouvreuil pivoine femelle (poitrine grisâtre) est observé. On pourra compter 2 Bouvreuils pivoines puisqu'on est sûr qu'il s'agit d'individus différents
3. par une fenêtre on observe 8 Moineaux domestiques en train de picorer au sol et 3 autres perchés dans une haie (soit 11 Moineaux domestiques observés simultanément) ; on se déplace vers une autre fenêtre et de là on observe 4 Moineaux domestiques au sol. Si on est sûr que les 4 Moineaux observés depuis la 2ème fenêtre ne peuvent pas être issus du groupe des 11 observés par la 1ère fenêtre, on compte 15 Moineaux domestiques ; sinon, on compte 11.

**Que faire si les oiseaux sont trop nombreux ou observés trop brièvement pour un comptage précis** : dans ce cas, on estime le nombre minimum dont on est sûr (au moins ... oiseaux) et c'est ce chiffre qui est noté.

**Comment renseigner la fiche de recueil** : une fiche de recueil (disponible sous différents formats électroniques) peut être utilisée pour faciliter le recensement. Il suffit sur cette feuille de reporter en regard de chaque espèce le nombre d'individus observés.

Quelques renseignements sont également demandés pour préciser l'environnement du site d'observation ; ces renseignements sont facultatifs mais il est souhaitable d'y répondre.

**Comment transmettre vos observations** : les données peuvent être transmises, sous forme électronique (grille Excel ou Word ou fichier texte), par mail à [moselle@lpo.fr](mailto:moselle@lpo.fr) ou, sous forme papier, par voie postale à LPO Moselle – Maison du Parc Dany Mathieu – rue du 4 Septembre – 57280 MAIZIERES-LES-METZ

Les formulaires électroniques peuvent être téléchargés sur le site de la LPO Moselle à l'adresse <http://lpomoselle.oiseaux.net> ou demandés par mail à [moselle@lpo.fr](mailto:moselle@lpo.fr)

**Pour toute information complémentaire ou pour toute difficulté**, n'hésitez pas à nous contacter au 06.73.26.73.31 ou à [moselle@lpo.fr](mailto:moselle@lpo.fr)

D'avance merci pour votre précieuse participation.